



Intervention du

Gouverneur Harvesh Seegolam

sur

La Cybersécurité

lors de la

Réunion Plénière du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones

14 décembre 2021

- Madame Zahoui, Présidente du GSBF,
- Monsieur Emmanuel Rocher, Secrétaire général du GSBF
- Monsieur Dominique Laboureux, Secrétaire Général de l'ACPR
- Chers Collègues

Je vous remercie de cette invitation et je félicite le comité organisateur pour le choix de la thématique d'aujourd'hui.

La cybersécurité est en effet beaucoup plus qu'un sujet d'actualité pour la société. Elle est au cœur des préoccupations et des stratégies de nos institutions respectives.

Le secteur financier et bancaire connaît une numérisation sans précédent. Ce processus a été davantage accéléré par le besoin de maintenir les opérations financières et bancaires et de répondre aux attentes des consommateurs encore plus, depuis l'éclatement de la pandémie.

En effet, lorsqu'il est question de cybersécurité, il y a un point crucial à tenir en ligne de compte : une défaillance peut survenir n'importe quand et frapper au niveau de n'importe quel maillon de la chaîne de la structure technologique.

La plus infime négligence ou, au cas contraire, un excès de confiance, peut hélas engendrer une brèche dans laquelle peuvent s'engouffrer des personnes mal intentionnées. Plusieurs épisodes à travers le monde nous rappellent que des sommes astronomiques sont parfois détournées, entachant ainsi la réputation d'une banque ou d'un pays, voire même l'effondrement d'un système financier.

C'est pour cela qu'il faut mettre en œuvre des mesures visant à renforcer chaque maillon de notre cybersécurité. A mon humble avis, nous devons aujourd'hui faire évoluer le concept de cybersécurité en celui de cyber résilience, cela d'autant plus que la technologie a abattu les cloisons entre les systèmes bancaires et financiers des pays. Il est de ce fait primordial non seulement que chaque institution ait une culture et une hygiène cybernétique irréprochable, mais aussi que nous puissions concevoir et partager nos expériences et de mettre en commun les bonnes méthodologies.

Permettez-moi de souligner certaines des actions entreprises par la Banque de Maurice concernant la cybersécurité.

Nous avons tout d'abord mis sur pied un comité regroupant les directions de la Banque de Maurice et des banques commerciales. Ce comité avait pour attribution de discuter des développements dans le domaine bancaire, considérer les défis auxquels les banques font face et de trouver les solutions les plus pertinentes.

Plusieurs sous-comités ont été également créés, dont un spécifiquement pour se pencher sur la technologie informatique.

La Banque de Maurice s'attèle en parallèle à faire évoluer son système de supervision bancaire en une approche basée sur l'évaluation des risques. Etant donné que la cybersécurité est au centre de nos préoccupations, nous avons introduit un module spécifique pour récupérer rapidement et efficacement les informations sur les indicateurs de la résilience d'une banque et ses capacités en matière de cybersécurité.

Mesdames et Messieurs, il va sans dire que la cybersécurité ne peut être assurée en isolation. Nous devons dans ce sens prôner une approche collective qui mise sur l'interaction avec les autres acteurs, qu'ils soient au niveau local ou international.

Sur ce plan, nous devons nous pencher sur l'élaboration d'un accord de coopération avec les autres banques centrales et institutions. C'est justement dans cette optique qu'à Maurice, nous avons paraphé, en juillet de cette année, un accord de coopération avec l'institution régulatrice de communication et de la technologie informatique pour faciliter l'échange d'information, le partage d'expérience et des projets conjoints dans le domaine de la cybersécurité. Nous mettons aussi l'accent sur l'insertion d'une clause sur la collaboration dans le domaine de la cybersécurité dans tout accord de coopération établi avec les autres banques centrales.

Je tiens aussi à faire ressortir que de temps à autre, les directives émises aux banques commerciales sont revues systématiquement pour s'assurer qu'elles reflètent les développements en cours. La Banque travaille actuellement sur une nouvelle directive concernant la cybersécurité et la gestion des risques dans le domaine de la technologie informatique.

La cyber sécurité est l'un des piliers du plan de coopération stratégique que nous avons établi cette année avec la Banque des Règlements Internationaux.

Sur ce, je vous remercie de votre attention.
